Version 18 septembre 2026

🏉 Voyages et déplacements des Amis du Stade : mode d'emploi

Les déplacements font partie de la vie des Amis du Stade Français. Soutenir nos Roses à l'extérieur — et, à certaines occasions, le XV de France — permet de partager des moments qui vont bien au-delà des 80 minutes du match.

Notre Association fonctionne grâce à l'engagement de bénévoles. Nous ferons toujours notre maximum pour faciliter les déplacements et proposer de belles expériences collectives, mais **tous les déplacements n'ont pas vocation à offrir le même niveau d'organisation et d'accompagnement.**

Trois formules possibles

🧳 Voyage organisé (VO)

La formule la plus complète : **transport, hébergement, places de match**, mais aussi, selon le programme, repas de groupe, visites ou excursions. Un package principal est proposé, même si certaines activités peuvent rester facultatives, et un **guide détaillé** est généralement préparé.

L'objectif : voyager et vivre largement le séjour ensemble.

🚌 Déplacement organisé (DO)

Une formule plus légère : les Amis organisent ou facilitent généralement **le transport, l'hébergement et les places de match**. Le séjour et les activités sur place restent en revanche largement libres, sans nécessairement de programme collectif organisé par le Bureau.

Les participants sont bien entendu encouragés à prendre eux-mêmes l'initiative d'un dîner, d'une visite ou d'une sortie. **Une initiative prise par un ou plusieurs participants ne constitue pas pour autant une activité organisée par l'Association.** Des informations pratiques et bonnes adresses peuvent être proposées par les Amis.

L'objectif : faciliter le déplacement au match tout en laissant chacun libre de son organisation sur place.

🎟️ Places sèches (PS)

En l'absence de Voyage ou de Déplacement organisé, les Amis proposent systématiquement, sous réserve de disponibilité, **les places de match uniquement**.

Chacun organise librement son transport, son hébergement et son séjour. Les adhérents peuvent naturellement se rapprocher entre eux pour s'organiser ensemble. Le Bureau peut conseiller et partager des informations utiles, mais **n'organise pas les séjours individuels.**

👤 Un responsable pour chaque VO et DO

Tout **Voyage organisé (VO)** ou **Déplacement organisé (DO)** implique la désignation par le Bureau d'un **responsable du groupe**, qui participe obligatoirement au voyage ou au déplacement.

Ce responsable est le référent des Amis pendant toute la durée du séjour. Il veille à son bon déroulement et assure notamment **la coordination et l'information des participants, la gestion des billets de transport et de match lorsqu'ils sont pris en charge par les Amis, l'assistance au groupe en cas de difficulté ou d'imprévu, ainsi que la relation avec l'hôtel et les autres prestataires concernés** (règlements collectifs, taxes de séjour, formalités éventuelles, etc.).

Cette présence permet également de **clarifier les responsabilités de l'Association et de ses bénévoles**, notamment au regard des questions d'organisation et d'assurance.

La désignation d'un responsable disponible pour participer au séjour constitue donc **une condition nécessaire à la mise en place d'un VO ou d'un DO.**

Comment choisissons-nous la formule ?

Le Bureau détermine la formule la plus adaptée en fonction notamment **de la demande des adhérents, de l'attractivité de la destination, du nombre de participants, de la durée du séjour, des possibilités de transport et d'hébergement, de l'intérêt touristique éventuel, de la complexité logistique, de la disponibilité des bénévoles et de la possibilité de désigner un responsable du groupe.**

Des sondages peuvent être organisés afin d'évaluer l'intérêt des adhérents.

Ainsi, **une destination proposée par les Amis ne signifie pas automatiquement qu'un voyage complet sera organisé :**

🧳 **VO** : Voyage organisé
🚌 **DO** : Déplacement organisé
🎟️ **PS** : Places sèches – places de match uniquement

🤝 Faciliter plutôt que tout prendre en charge

Notre ambition est de permettre au plus grand nombre d'Amis de suivre et soutenir le Stade Français Paris et de favoriser les moments de convivialité entre adhérents.

Pour un Voyage organisé, les Amis prennent en charge l'organisation annoncée. Pour un Déplacement organisé ou des Places sèches, **chacun reste responsable de son séjour au-delà des prestations expressément proposées par l'Association.**

Les Amis feront toujours leur maximum pour conseiller et aider, mais notre fonctionnement repose aussi sur **l'entraide, la participation et l'initiative de chacun**. Les volontaires souhaitant contribuer à la préparation ou à l'animation de nos déplacements sont toujours les bienvenus !

🗓️ Une visibilité dès le début de saison

En début de saison, le Bureau passe en revue le calendrier des matchs à l'extérieur et indique sur **notre site internet et nos différents supports de communication — Contact Amis, WhatsApp, etc. — la formule envisagée pour chaque déplacement : VO, DO ou PS.**

Cette programmation permet à chacun d'anticiper et d'organiser sa saison. Elle reste **susceptible d'évoluer en fonction de la demande, des possibilités pratiques et des opportunités qui peuvent se présenter.**

Une formule annoncée en début de saison peut donc évoluer : par exemple, des Places sèches peuvent devenir un Déplacement organisé si les circonstances s'y prêtent — et inversement.

Notre objectif : des déplacements plus nombreux, plus variés et toujours aussi conviviaux, dans l'esprit des Amis et avec les moyens d'une association animée par des bénévoles.